

Quelques considérations sur l'origine de la famille Sebilliau.

Voici l'état provisoire de nos recherches. Comme nous n'en voyons pas encore la fin, il nous a paru préférable de ne pas retenir trop longtemps ce que nous avons pu apprendre. Mais ceci explique aussi le caractère décousu de l'ensemble: les quelques sources que nous avons consultées ne donnent pas encore un tableau cohérent, mais seulement une vue d'ensemble à préciser. Signalons également que nous avons vérifié soigneusement tous les renseignements apportés ici.

Nous espérons aussi susciter d'autres initiatives pour participer à cette grande œuvre.

Tableaux généalogiques.

Divers tableaux et graphiques montrent l'ascendance Sebilliau au delà du dernier ancêtre antérieurement connu, François Edouard Sebilliau, avoué à Rochefort, père d'Edouard Marie Abel Sebilliau également avoué à Rochefort (et adjoint au maire de cette ville).

Le présent commentaire a pour but de recueillir des réflexions générales et des renseignements qui n'ont pas trouvé place dans les tableaux, par manque de place ou parce qu'ils sont hypothétiques.

Voici tout d'abord le tableau généalogique Sebilliau, nos ancêtres directs sont mentionnés en gras:

I. Antoine Sebilliau. Marié avec **Andrée Contré**, *dont*

A. • **Michel**. Marié avec **Marie Griffon**, le 15 juillet 1726 *dont*

1. • **Michel**. Marié le 6 juillet 1767, Fontaine Chalendray (Charente Maritime), avec **Marie Anne Léger**, *dont*

a) • **Marguerite Elisabeth**, née le 25 juillet 1768, Fontaine Chalendray (Charente Maritime), décédée le 23 octobre 1823, Fontaine Chalendray (Charente Maritime) (à l'âge de 55 ans). Mariée avec **Jacques de Bourdeau**. (Ce n'était pas un noble, d'ailleurs par la suite, son nom s'est transformé en Debourdeau).

b) • **Pierre**, né le 29 juin 1769, Fontaine Chalendray (Charente Maritime), décédé le 7 mars 1785, Fontaine Chalendray (Charente Maritime) (à l'âge de 15 ans).

c) • **Marie Magdelaine**, née le 1er juin 1773, Fontaine Chalendray (Charente Maritime).

d) • **Marie Julie**, née le 16 juillet 1775, Fontaine Chalendray (Charente Maritime).

e) • **Jean**, né vers 1779, Propriétaire à Fontaine Chalendray en 1823. Le père de Jean Samuel Victor.

2. • **Pierre**, né en février 1738 Notaire royal à Fontaine Chalendray en 1783. Marié avec Louise Lefèvre..

3. Jean né en 1742 mort en 1766 à Fontaine.

4. Marie née en 1743.

5. Antoine né en 1748.

6. • **François**. né le 28 juillet 1750 à Fontaine Chalendray. Marié le 16 septembre 1783, Fontaine Chalendray (Charente Maritime), avec **Marie Radegonde Merveilleux**, née le 15 novembre 1755, Fontaine Chalendray (Charente Maritime), baptisée le 15 novembre 1755, Fontaine Chalendray (Charente Maritime), *dont*

a) • **Marie Madelaine**, née vers 1787, Fontaine Chalendray (Charente Maritime), décédée le 25 novembre 1859, Fontaine Chalendray (Charente Maritime) (à l'âge de peut-être 72 ans), Propriétaire à Fontaine Chalendray en 1859.

b) • **François Nicolas**, né le 15 février 1791, Fontaine Chalendray (Charente Maritime), baptisé le 17 février 1791, Fontaine Chalendray (Charente Maritime), décédé le 27 septembre 1867, Fontaine Chalendray (Charente Maritime) (à l'âge de 76 ans), Propriétaire domicilié au village du Portail à Fontaine Chalendray en 1867. Marchand à Aulnay (chef lieu du canton) sur d'autres actes antérieurs. Marié avec **Madeleine Radegonde Nancy Maillefer**, née le 8 juillet 1783 à Aulnay, décédée le 22

février 1838 à Aulnay *il est possible que ce couple ait eu d'autres enfants que François Edouard et Alexandre, dont nous n'avons pas eu connaissance car les parents habitaient Aulnay*).

(1) • **François Edouard**, né le 14 septembre 1823, à Aulnay (Charente Maritime), décédé le 2 décembre 1874, Rochefort (Charente Maritime). Avoué à Rochefort domicilié rue St Pierre n°102 en 1874. Marié le 19 novembre 1851 à Fontaine Chalendray avec **Marie Sophie Joséphine Appollonie Corbineau**, (sa cousine germaine, doit-on supposer quelque débordement inavouable ?) née le 14 avril 1825 à Fontaine Chalendray (Charente Maritime), décédée le 7 août 1884, Rochefort (Charente Maritime), *dont*

(a) • **Edouard Marie Abel**, né le 16 novembre 1852, Fontaine Chalendray (Charente Maritime), décédé le 30 septembre 1910, Rochefort (Charente Maritime) (à l'âge de 57 ans), Avoué à Rochefort, domicilié 102 rue de Chanzy à Rochefort en 1885.. Marié le 4 septembre 1878, Rochefort (Charente Maritime), avec **Berthilde Marie Eugénie Adolphine Boucheron**, née le 12 juillet 1854, Rochefort (Charente Maritime), décédée le 15 novembre 1929, Saint Germain en Laye (Yvelines) (à l'âge de 75 ans). Cette dame descendait d'un gros propriétaire et d'une Marie Augusta Alliez, issue d'une dynastie de marins de la Royale.

(b) • **François Marie Georges**, né le 4 septembre 1855, Fontaine Chalendray (Charente Maritime).

(2) • **Alexandre Maixent**, né vers 1825, Notaire à Aunac en 1878.

c) • **Geneviève**, née le 22 juin 1796 à Fontaine Chalendray, décédée le 24 janvier 1860, Fontaine Chalendray (Charente Maritime). Mariée avec **Jean Benjamin Maixent Corbineau**, né le 26 juin 1790, Fontaine Chalendray (Charente Maritime), baptisé le 26 juin 1790, Fontaine Chalendray (Charente Maritime), décédé le 3 mars 1867, Rochefort (Charente Maritime) (à l'âge de 76 ans), *dont*

(1) Marie Sophie Joséphine Appollonie Corbineau.

B. • **Pierre**. Laboureur de son état, marié le 15 juillet 1726 avec **Françoise Griffon**, décédée le cinq mars 1747 vers 40 ans, *dont*

1. • **Magdelaine**. Mariée le 16 juin 1767, Fontaine Chalendray (Charente Maritime), avec **Louis Bastard**, décédé avant 1783, Fermier du chateau de Fontaine Chalendray en 1769, *dont*

a) • **Louis Nicolas**, né le 21 novembre 1769, Fontaine Chalendray (Charente Maritime).

C. • **Jean**, dont nous ne savons rien sinon qu'il existe.

Il y a quelques points qui sont maintenant certains. Le dénommé Jean Samuel Victor Sebilleau qui fut maire de Fontaine Chalendray, ne fait pas partie de nos ascendants. C'est un cousin assez éloigné, puisqu'il est le fils de Jean, le fils du second Michel.

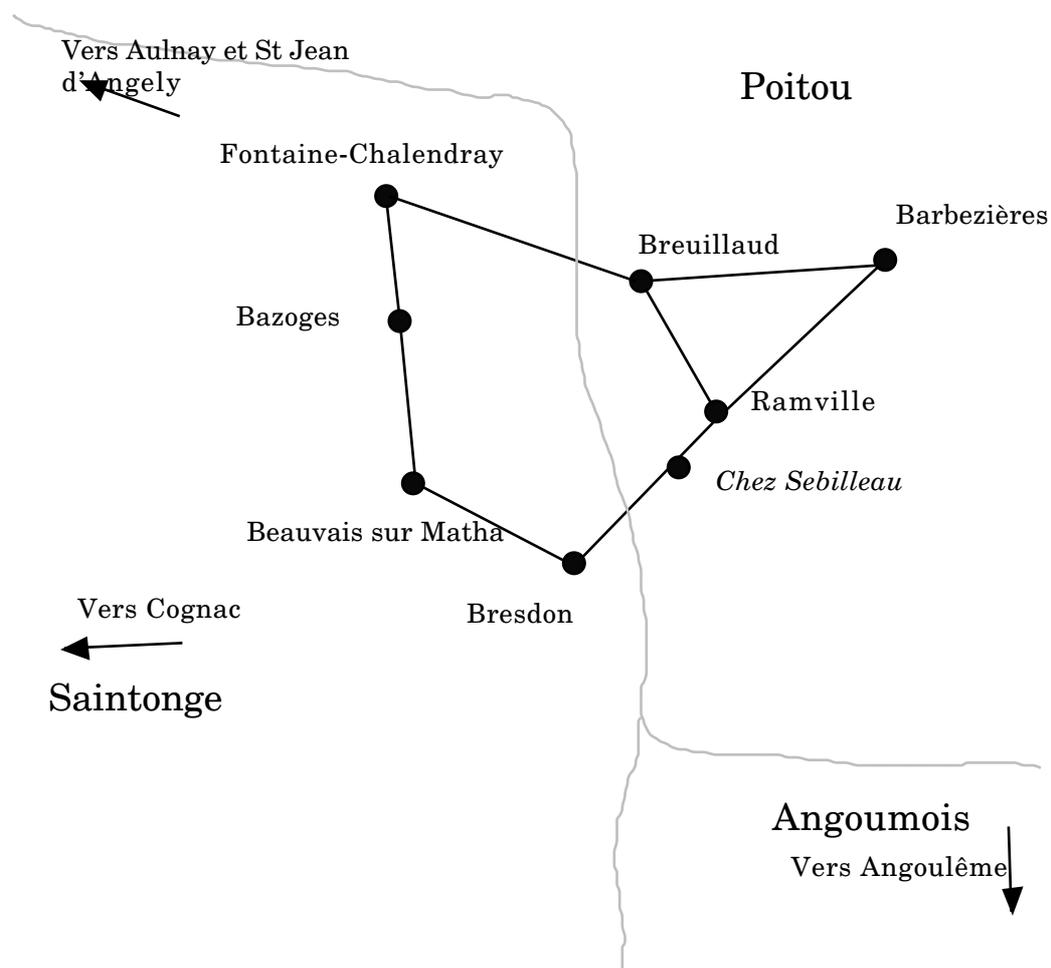
Sinon, on peut effectivement penser que les membres de la famille se partageaient en deux professions aussi loin que l'on peut remonter: des gens de loi ou d'administration (plus un ou deux marchands) et des cultivateurs. Les actes qui mentionnent simplement propriétaire pour la plupart d'entre eux sont imprécis: selon les cas, les personnes cultivaient ou non la terre dont ils étaient propriétaires. Les Corbineau étaient aussi des gens de loi, et les Merveilleux étaient chirurgiens, gens de loi ou curés. Tout indique une famille dont une partie figurait parmi les notables et les autres étaient paysans. Jean Samuel Victor Sebilleau faisait certainement partie de cette branche paysanne: non seulement à cause de son ascendance et de son domicile, mais aussi de son écriture maladroite dans l'exercice de ses fonctions de maire (au dix neuvième). Il semble qu'au cours de ce siècle, les gens de la famille ont progressivement émigré les uns après les autres, en commençant par les plus instruits. Les Corbineau ont suivi le même chemin. Il ne reste plus aucun Sebilleau ou Corbineau dans la région: le plus proche Sebilleau habite Cognac.

Fontaine Chalendray.

Ce charmant petit bourg perdu dans la campagne charentaise à une dizaine de kilomètres au nord de Beauvais sur Matha possède une église romane bizarroïde. Il tire son nom de la source de la rivière Chalendray qui se jette dans l'Anthème pas très loin de Matha. En dehors de cela, c'est un village installé sur une butte d'où l'on découvre la campagne environnante: le paysage est vraiment ravissant, assez boisé avec des cultures céréalières et des prés enclavés. Mais comme d'importantes transformations ont eu lieu au XIXème et au XXème, il est plus que probable que la terre de nos aïeux présentait un visage assez différent: comme le territoire fait partie du vignoble de Cognac, il devait y avoir nettement plus de vignes et beaucoup moins de bois.

Il y avait autrefois un château à quelque distance du bourg, mais nous ne l'avons pas repéré et ne savons s'il existe encore.

Voici une carte schématique des environs.



Il faut dire à ce propos que les diverses cartes anciennes que nous avons consulté montrent que Fontaine Chalendray est situé à la frontière de la Saintonge, de l'Angoumois et du Poitou. Le bourg lui-même est toujours situé en Saintonge, mais les limites des provinces ont probablement varié si bien que la localité de Breuillaud (et Ramville qui est tout proche) a pu se trouver en Poitou puis en Angoumois. Actuellement d'ailleurs, la limite de département passe entre Fontaine et Breuillaud qui se trouve en Charentes. Ce qui ne simplifie pas les choses, car certains Sebillieu habitaient Breuillaud.

L'état civil de Fontaine Chalendray.

C'est naturellement la pièce maîtresse. Malheureusement, toutes les naissances et mariages n'y figurent pas. Ceci n'a pas trop d'inconvénient pour établir l'ascendance de François Edouard, mais nous ne sommes pas du tout certains d'avoir repéré tous les enfants de François Edouard et de son père François Nicolas.

Il est intéressant de remarquer que sur deux générations, les avoués de Rochefort envoyaient leur femme accoucher à Fontaine Chalendray, montrant ainsi qu'ils avaient gardé un lien important avec cet endroit. Y possédaient-ils une maison ? Était-ce simplement des liens familiaux étroits ? Nous n'en savons rien.

A la génération précédente, François Nicolas Sebillieu était marchand à Aulnay, mais il possédait une maison à Fontaine où il est décédé.

Nous avons pu par contre consulter l'état-civil de Fontaine sur la période comprise entre 1600 et 1800. Jusque vers 1750, les choses sont assez simples, mais quand on remonte au delà, elles se compliquent pour plusieurs raisons.

La première est que les actes de mariage et de décès cessent de mentionner l'ascendance des personnes dont il est question. L'habitude de donner des prénoms multiples apparaît également vers 1750 ce qui supprime un moyen de distinguer les homonymes. Comme la pratique de donner à l'enfant le prénom de son parrain ou de sa marraine est générale, on finit par retrouver toujours les mêmes prénoms: pratiquement tous les Sebillieu mâles que nous avons relevé au 18ème s'appellent Pierre, Michel, François, ou Jean, ce qui n'aide pas à les distinguer.

Pour tout arranger, on commence à constater des variations orthographiques dans le nom Sebillieu, de plus en plus importantes à mesure que l'on remonte dans le temps. On constate en effet de plus en plus régulièrement que dans le même acte l'orthographe n'est pas la même dans le corps de l'acte et dans la signature qui l'accompagne (et parfois même dans le corps de l'acte lui-même quand la même personne est mentionnée à plusieurs reprises). On constate également que deux actes concernant la même personne orthographient son nom de manière différente comme Pierre Sebillieu, époux de Françoise Griffon qui devient Sebillaud la Renthe dans son acte de décès (comme l'acte de décès mentionne qu'il est veuf d'une Françoise Griffon, nous en avons conclu qu'il s'agit bien du même).

On est donc amené à procéder par recoupements et relevés systématiques: il n'est en effet pas rare que les actes de mariage mentionnent les relations de parenté des témoins avec les époux, même si on omet la filiation des dits époux. On trouve également d'autres renseignements dans des actes qui ne concernent pas directement les gens de la famille, comme par exemple le mariage d'un certain Bérard avec une fille Merveilleux. Cet acte ne porte pas moins de 20 signatures dont 10 sont des Sebillieu (dont une forte proportion de femmes). Ceci permet de mettre par exemple en évidence qu'il y avait bien au moins deux Pierre Sebillieu contemporains.

Le dépouillement systématique du registre peut donc nous en apprendre davantage, mais c'est un travail naturellement beaucoup plus long que nous n'avons pu mener entièrement à bien. Nous ne l'avons effectué que pour certaines périodes d'ailleurs disjointes.

Enfin, la trace se perd dans la masse des Sebillieu qu'on trouve dans le coin, et pas seulement à Fontaine Chalendray. D'autres relevés que nous n'avons pas effectués nous-mêmes, montrent qu'il y en avait tout autour dans un rayon de 20 km. Étaient-ils apparentés à la lignée qui nous intéresse ? C'est très probable, même s'il sera très probablement impossible de trouver une souche commune. C'est très probable, car ces relevés et sondages montrent que Sebillieu n'est pas un nom uniformément réparti en Saintonge, mais qu'il est courant seulement dans cette région d'une vingtaine de kilomètres de diamètre entre Fontaine, Barbezières, Ramville et Bresdon (Beauvais s/ Matha). On constate d'ailleurs encore le même résultat aujourd'hui à condition de ne pas s'en tenir rigoureusement à l'orthographe Sebillieu. Si l'on recherche sur Minitel les formes courantes attestées par le registre pour nos parents connus (en particulier Sebillaud et Sebileau) on retrouve des gens localisés dans une région un peu plus large que notre région d'origine, alors que le Sebillieu le plus proche est à Cognac.

En fait, la "tribu" Sebillieu n'est pas homogène: elle comprend à peu près 50% de gens instruits

(on le voit par les élégantes signatures qui figurent sur les registres: il ne s'agissait pas simplement de gens sachant écrire, mais de gens habitués à écrire), et d'autres, laboureurs ou exploitants agricoles ne sachant ni lire ni écrire. Il me paraît probable que l'orthographe définitive du nom s'est fixée entre 1700 et 1750 par un consensus entre ces gens instruits, qui s'est étendu aux personnes assez proches (familialement ou géographiquement) pour que l'homogénéisation se fasse. Les autres, ayant perdu le lien, ont probablement adopté des orthographes légèrement différentes, à la fantaisie de leur curé quand ils étaient illettrés, ou sous leur propre responsabilité.

Il nous paraît donc certain qu'il existait une véritable tribu dans le coin déjà en 1600. A Fontaine, on constate l'existence de trois chefs de famille au moins ayant des enfants (l'état-civil ne contient que les baptêmes à cette époque). D'autres individus du même nom y apparaissent épisodiquement comme parrains ou marraines. L'orthographe (de leurs signatures) est Sibilleau, alors que dans les actes on trouve un peu n'importe quoi: Sybilleau, Sibilau et même Sebilleau.

Un autre indice en ce sens (et non des moindres) est l'existence d'un lieu-dit appelé "Chez Sebillot" situé sur la route de Bresdon à Ramville (à une dizaine de kilomètres de Fontaine). L'orthographe que nous rapportons est celle de la carte de Cassini (levée entre 1710 et 1730), et nous n'avons pas encore pu nous procurer de carte moderne assez précise pour en trouver l'orthographe actuelle, mais il est probable que celle de Cassini est fantaisiste, d'abord parce que la terminaison "ot" n'est pas saintongaise, ensuite parce qu'il déforme de la même manière d'autres noms de lieux similaires: il écrit "Breuillot" pour "Breuillaud" ou "Breuilleau" qui sont les seules orthographes que l'on relève dans les registres paroissiaux.

Les toponymes "Chez ..." signalent le lieu de résidence de la famille éponyme (un alleu très souvent). Il est donc probable que si notre famille a un "berceau", c'est là qu'il se trouve et que de là, ses membres ont rayonné dans la région proche. Comme on s'accorde à penser que la toponymie était fixée au XVème, on peut raisonnablement penser que les Sebilleau ou leurs ancêtres étaient déjà là à cette époque.

La seigneurie de Fontaine Chalendray

Il y a un trait frappant lorsque l'on parcourt les registres paroissiaux de Fontaine: la grande abondance de gens de loi: notaires, procureurs, greffiers, huissiers et même un juge sénéchal vers la fin du XVIIIème. Par comparaison avec le registre de Champoly (paroisse auvergnate où figurent des ancêtres d'Isabelle) qui possède à peu près la même démographie globale, le contraste est frappant, car ils y sont presque absents. Comment expliquer l'importance de ce corps de métier ?

Les registres (et d'autres indications éparées dans d'autres sources) parlent d'un comté de Fontaines et d'une seigneurie sans autre précision. Le comte de Fontaine était de la famille de Montbron ou Montberon, branche cadette de la famille du Robert de Montberon qui défendit le château de Matha contre Saint Louis lors de sa campagne contre les Anglais en 1242. S'il s'agissait d'une seigneurie possédant les droits de haute et basse justice, donc possédant un tribunal civil et pénal de première instance, cela pourrait expliquer cette pléthore de robins.

La présence d'officiers "royaux" n'est pas un obstacle à cette hypothèse (car ce sont des notaires qui n'ont pas de fonction directement judiciaire). Elle permettrait d'expliquer pourquoi, non seulement les Sebilleau mais aussi les Corbineau et les autres familles étroitement alliées, désertent tous Fontaine au début du XIXème: les juristes s'en vont à Rochefort ou prennent une étude de notaire ailleurs (Aunac par exemple). S'il existait un tribunal à Fontaine, il a certainement disparu lors de la Révolution au profit d'Aulnay (devenu chef lieu de canton) ou d'une ville plus importante, éliminant ou déplaçant les offices de juristes associés à l'exception du notaire.

On repère donc une forte participation des Sebilleau à ces offices judiciaires, soit directement, car ils sont notaires (trois Sebilleau sont notaires à Fontaine sans grande interruption entre 1680 et 1789) ou procureurs, mais aussi par leurs alliances avec d'autres familles ayant le même genre d'activité: les Corbineau, les Raoul, etc... Plus généralement, dans la liste des notaires de Saintonges, on retrouve la totalité des patronymes des familles alliées à la nôtre sous l'Ancien Régime.

Comment se manifestent ces alliances ? Par des mariages naturellement, mais aussi par des parrainages ou la simple mention de témoins lors des baptêmes ou des enterrements. Il n'est pas rare qu'un individu qui n'a aucun rôle dans la cérémonie vienne signer le registre à titre de témoin.

Il existe des périodes où cette pratique est systématique et probablement dépourvue de sens: le

curé a pris l'habitude de faire signer quelqu'un avec lui à tous les actes pendant une ou plusieurs années (Le premier Corbineau repéré à Fontaine, autour de 1700, marchand de son état, signe ainsi tous les actes sur plusieurs années: il devait habiter en face de l'église ou être marguillier). Par contre, il paraît beaucoup plus probable que les autres cas révèlent des liens entre familles qui ne sont pas forcément des parentés au sens strict.

Le cas le plus flagrant est celui d'un Pierre Raoul (probablement un de nos ancêtres d'ailleurs, mais ce n'est pas encore prouvé) au début du XVII^{ème}. C'est l'un des innombrables Raoul de cette époque, mais le plus brillant: il est notaire et se signale non seulement par les brillants parrains et marraines qu'il dégote pour ses enfants (le comte, son épouse, d'autres gens de justice avec une titulature qui prend deux lignes), mais aussi par le grand nombre de cas où il signe l'acte de baptême d'autres enfants, comme parrain ou simple témoin. C'est vraiment le patronage du notable dans toute sa splendeur. Deux des Sibilleau présents à cette époque en font tout autant d'ailleurs, mais sur une échelle moindre. Sans doute étaient-ils moins recherchés. Tout comme Pierre Raoul, ils portent le titre de "Maître" qui signale probablement un statut de notable non noble car il n'est pas utilisé systématiquement au contraire des "sieur" et "demoiselle" du XVIII^{ème} qui sont attribués à tout le monde et ne correspondent plus à rien. Tout cela cesse d'ailleurs vers 1630 à peu près. Pourquoi ? Mystère. Est-ce à rapprocher de l'épidémie de peste noire de cette époque ? Il est difficile de le dire car le registre des décès manque pour cette période.

Mentionnons en passant qu'il n'est pas rare de retrouver dans les registres des décès multiples correspondant probablement à des épidémies locales ou familiales. Pierre Sebilleau mène ainsi en terre deux de ses fils (seize et neuf ans) à quinze jours d'intervalle au milieu du XVIII^{ème}.

Les difficultés actuelles.

Nous avons pendant longtemps été incapables de reconstituer la filiation des frères Michel et Pierre Sebilleau probablement nés vers 1700. Nous étions sûrs qu'ils étaient frères car c'est mentionné sur leur acte de mariage commun: les deux frères ayant épousé les deux sœurs Griffon le même jour, le curé n'a rédigé qu'un seul acte, où il précise d'ailleurs qui a épousé qui, mais il ne précise aucun ascendant ni d'un côté ni de l'autre. Nous avons les actes de baptême des filles Griffon nées à Fontaine Chalendray mais il nous manquait ceux des frères Sebilleau.

Et puis, cadeau tombé du ciel, nous avons reçu de la part d'un lointain cousin (qu'il en soit à nouveau remercié) la photocopie d'un acte notarié qui nous a permis d'en savoir un peu plus sur cette famille Sebilleau. Cet acte est daté de mars 1730 et est relatif au paiement de la dot promise à l'occasion du double mariage Sebilleau-Griffon. On y apprend que les familles Sebilleau et Griffon étaient des familles de marchands, que la famille Griffon était installée au petit Chaneuil, à Fontaine Chalendray, où sont venus vivre Michel et Pierre et que la famille Sebilleau habitait au village des Merlets, paroisse de Bresdon. A l'époque du mariage de Michel et Pierre, leur père Antoine était décédé, et ce sont les frères aînés, Jean et Antoine, qui représentent la famille Sebilleau avec leur mère Andrée Contré.

Un autre de nos correspondants a fait un gros travail de relevé à Bresdon mais a malheureusement constaté qu'il manque une partie des registres paroissiaux. Pour continuer, il faudrait passer du temps aux archives de la Rochelle, pour dépouiller les actes notariés de Bresdon et de Fontaine Chalendray. Ce sera pour plus tard!

Divers

Mentionnons que nos recherches diverses nous ont livré également d'autres Sebilleau, sans que nous puissions savoir s'ils sont apparentés ou non à la famille.

En premier (à tout seigneur tout honneur), un Antoine Sebilleau de Chinon, brûlé en place de Grève en 1548 comme hérétique (il était protestant). Il est très peu probable qu'un lien existe.

Une trentaine de Sebilleau mariés à divers endroits dans la région toute proche au cours du 18^{ème} parmi lesquels il y a certainement des cousins ou des parents. Affaire à suivre.

Un Alcide Sebilleau, auteur d'une thèse de droit à la fac de Poitiers en 1896 (la thèse de droit d'Edouard Marie Abel portait sur les sources du droit romain 1882)

Un Sebilleau médecin de son état, auteur d'une opérette publiée à Bordeaux.

Un peintre nommé Paul SEBILLEAU dont certains tableaux sont exposés également à Bordeaux.

Quant aux Sebilleau qui existent en Loire Atlantique et dont on repère la présence dans les cahiers de doléance, ils sont tous localisés autour de Saint Sauveur de Landemont (SE de Nantes), patrie du soldat d'empire qui a écrit des mémoires transmises aux SEBILLEAU de St Briec. Le Sebilleau "bandit de Vendée" guillotiné aux Ponts de Cé (Angers) en faisait peut-être partie lui aussi, puisque le mémorialiste signale que son père et son frère ont participé aux guerres de Vendée. Il paraît pour l'instant très douteux qu'on puisse se rattacher à ces gens-là, d'autant plus si la précision donnée par le mémorialiste est vraie, c'est à dire qu'ils auraient été depuis très longtemps fermiers des Carmélites de Nantes (il devrait être possible de vérifier ce point, bien que la durée prétendue de ce bail (près de mille ans !!!) est certainement très exagérée). Même s'il y a un lien, il est sans doute trop ancien pour qu'on puisse espérer l'établir à partir de l'état-civil.